



COMPTE-RENDU CHSCTA

du 9 janvier 2013

Rectorat de Bordeaux

Le CHSCT était présidé par **Mme Gaudy DRH**

Délégation UNSA Education : Evelyne FAUGEROLLE – Yannick LAVESQUE

Déclaration commune : sur les problèmes de modification de date de l'instance (2 fois cette année) et l'absence de document de travail préparatoire

Décla FO : sur les RPS ...

Mme Gaudy indique qu'elle fera ce qu'elle peut pour le calendrier mais indique que c'est très compliqué et qu'elle n'arrive plus à gérer le sien ; elle entend la demande de docs préalables. Elle n'a pas connaissance, à ce jour, du protocole RPS

Ordre du jour :

1- Adoption PV

2- Expérimentation de la correction dématérialisée (cf. article sur le site régional)

3- A- Bilan médecine de prévention

Le docteur Delmas nous présente un power point (en fait réponse à l'enquête ministérielle qui remonte au CHSCT M)

UNSA Education : impossible de faire notre travail de représentant sans disposer de ce document avant le CHSCT ; où est le bilan de la médecine de prévention là dedans ? Le bilan de l'année prochaine se fera-t-il par rapport au PAAP ?

FO : commission de réforme ? Allègements de service ?

La DRH :

- rappelle le caractère très formalisé de l'enquête ministérielle
- indique que le bilan PAAP ne sera pas fait par le médecin mais l'ensemble de l'équipe qui rendra compte
- pour les commissions de réforme, il est important de regarder de plus près les retraites pour invalidité, celles pour raison professionnelles
- l'allègement de service n'est pas une réponse aux personnes handicapées. La réponse devrait être l'indemnité compensatoire.

3B- 2013/2014 Bilan médical personnels de laboratoire :

267 titulaires concernés + 10 contractuels (action 8 du PAAP)

Pour 24 : 27p. (4 personnes par ½ journée soit 1h/p.). Se fera par un médecin généraliste de Périgueux dans son cabinet

Pour 33 : 127 p. . 2 médecins + 1 infirmière au Rectorat

Pour 40 : 24 p. Docteur Bidegain + Mme Charbinat, infirmière. Lieu à voir : Mont de Marsan ? Lycée ?

Pour 47 : 30 p. 1 docteur + 1 infirmière. Agen ?

Pour 64 : 59 p. Sur Pau, 1 docteur + 1 infirmière – Sur BAB, médecin généraliste

Un questionnaire sera envoyé avant pour cibler et individualiser le plus possible l'examen. Le médecin pourra prescrire des examens complémentaires.

Il faudra venir avec son dossier médical. Le calendrier sera contraint. Une grille d'évaluation des risques professionnel, faite par une infirmière et un agent de laboratoire, est en cours d'élaboration.

Ce sera l'occasion de faire remonter tous les problèmes de stockage.

Accent mis sur la traçabilité de l'exposition.

4- Calendrier à venir

- Lyc Hôtelier Talence sur les contraintes pédagogiques et administratives d'un lycée hôtelier : 28/01/2014 ; Questionnaire remonté jusqu'au 10/01
- LP Trégey : retour à la demande des personnels, le 9/01/2014
- Prochain CHSCT : jeudi 6 février

5- Questions diverses

- Demande de la délégation 64 que les PV de CHSCT soient publics (*à noter que les délégués UNSA Education 64 n'ont pas fait remonter une telle demande alors que le secrétaire CHSCT 64 qui est suppléant au CHSCT A indique que la demande est intersyndicale*). Les débats n'ont pas permis de trancher : la FSU y tient. DRH, UNSA Education et FO soulève problèmes de confidentialité sur des débats portant sur des personnes : ex. pbs relationnels de tel personnel dans tel étab ... La DRH essaie de voir pour relevé de conclusion qui serait sur intranet (mais surcroît de travail).

- Site intranet : chemin compliqué pour trouver CHSCT. A gauche, textes et documents de référence/santé sécurité au travail/ ... La DRH va faire travail avec webmaster.

- CR GT STI (voir article sur le site régional)

- Le secrétaire CHSCT soulève le pb d'un collègue par rapport à l'amiante : maladie vient d'être reconnue en maladie professionnelle ; mise en place enquête ? La DRH a demandé un rapport à M. Rousseau. Il faudra probablement suivi psychologique des personnels

- Le PAAP académique s'impose à tous les départements.

